



## Journée internationale des droits des femmes

8 mars 2023

Présentation des dispositifs de protection  
de victime de violences par conjoint

➤ **9h00 – 9h15 : Ouverture par les chefs de cour**

➤ **9h15 : Projection vidéo**

➤ **9h20 : 1ère partie : Le recueil de la parole (1 heure) :**

La révélation des faits – interventions de :

- Forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie)
- Association France Victimes 54
- CIDFF 54
- Ordre des avocats

+ questions-réponses

➤ **10h20 : 2ème partie : Les réponses et le temps judiciaires (1 heure 40)**

✓ L'enquête pénale

- Intervention des forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie)
- CHRU et UMJ (unité médico-judiciaire) de Nancy
- Le téléphone grave danger
- Le dispositif d'éviction du conjoint violent
- La confrontation

+ questions-réponses

✓ L'audience et les suites

- Les modes de poursuites
- La préparation de l'audience
- La juridiction de jugement (Juge aux affaires familiales et JLD)
- Le SPIP 54
- Le dispositif du BAR (bracelet anti-rapprochement)
- Présentation du Centre de Prise en Charge des Auteurs (CPCA Grand Est) et du Centre de consultation Violences

+ questions-réponses